CONCOURS

CRÈCHES PROVENÇALES

Inscriptions avant le 18 décembre



Participation gratuite
Réservé aux personnes résidant à Sénas

www.senas.fr

INFOS

SENAS
Entre Alpilles & Durance

Règlement intérieur du concours de « crèche provençale »

« Enfin, voici le moment tant attendu.
Celui où l' on sort de leurs boites les santons enfermés depuis de si longs mois
dans leurs gangues de coton »

Dans le but de partager une passion, une tradition provençale et nouer des liens, la commission extra-municipale des fêtes et animations organise le concours de crèche provençale.

Article 1 : Qui peut y participer ?

Le concours de crèche est ouvert tous les résidents, commerçants, institutions de la communes de Sénas. Les élus et membres du jury sont exclus du concours.

Article 2 : L' inscription

L' inscription est libre et gratuite.
Une seule inscription par foyer est autorisée.
Chaque participant peut s' inscrire jusqu' au 18 décembre 2026 à 16h00 :

- En déposant le bulletin d' inscription à l' accueil Mairie en indiquant avec précision votre nom, prénom, numéro de téléphone et mail.
- Par mail : festivites@senas.fr

Le jury passera à votre domicile entre le 4 ou 5 janvier 2027. Un rendez-vous téléphonique sera pris, au préalable, pour fixer le jour et l'horaire du passage du jury.

Article 3 : Conditions

Le concours concerne uniquement les crèches provençales traditionnellement agrémentées de santons en argile (plâtre autorisé).
Seules ces crèches traditionnelles provençales feront l' objet d' un classement par le jury.
Il est demandé aux participants d' utiliser des éléments naturels pour le décor (bois, mousse, carton, terre cuite, paille, graviers, branchage …..). A exclure le plastique, papier aluminium, et tous matériaux modernes.

=> Il est précisé la définition d' une crèche provençale :

« La crèche provençale est traditionnellement construite autour de l'étable et la nativité. On y retrouve toute une culture traditionnelle et d'un village avec ses artisans, bergers, ses paysans, reflet de la vie quotidienne située autour du 18éme siècle. Sont incontournables : les personnages des pastorales comme la bohémienne et l' enfant ou l' aveugle et son fils, sans oublier le ravi qui lève les bras »

La Mairie ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de quelque dommage que ce soit.

Article 4 : Le jury

Il sera composé de 5 personnes :

- Une personne extérieur de la communes
- Deux membres du Conseil Municipal
- Un membre de la commission extra- communale des fêtes et animations de Sénas
- Le gagnant de l' année précédente

Article 5 : Résultats et remise de prix

La décision du jury sera sans appel. Les résultats seront communiqués le jour de la remise des prix, qui aura lieu le :

- **Samedi 09 janvier 2027 à l'Eden à 11h**

Article 6 : Le droit à l' image

Tous les participants au concours autorisent gratuitement la Mairie à prendre des photographies et à les utiliser ensuite sous forme de publications pour promouvoir l'image de la commune.

Ils autorisent également la diffusion de leur nom dans les supports de communication de la Mairie.

La participation au concours vaut acceptation sans réserve du présent règlement

« La crèche est aujourd'hui un décor que chacun adapte selon ses souvenirs »

Bulletin de participation « Concours Crèches Provençales 2026 » (à rendre avant le 18/12/2026)

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

❒ **Participe au concours crèche 2026 - Passage du jury 4 ou 5 janvier 2027**

❒ **Accepte sans reserve le règlement**

Fait à Sénas **Signature :**

le.....





SENAS

Entre Alpilles & Durance